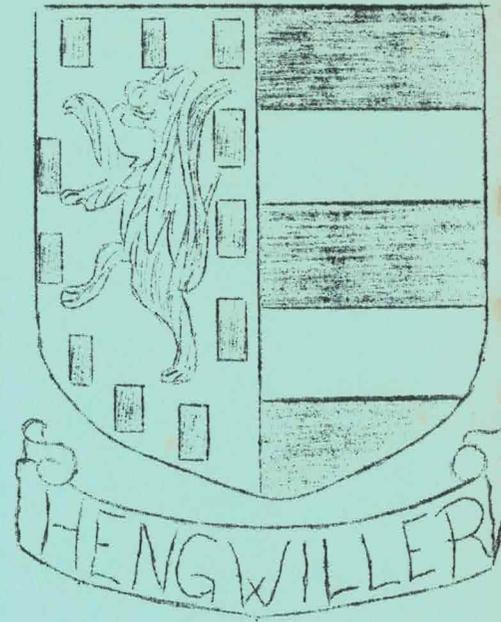
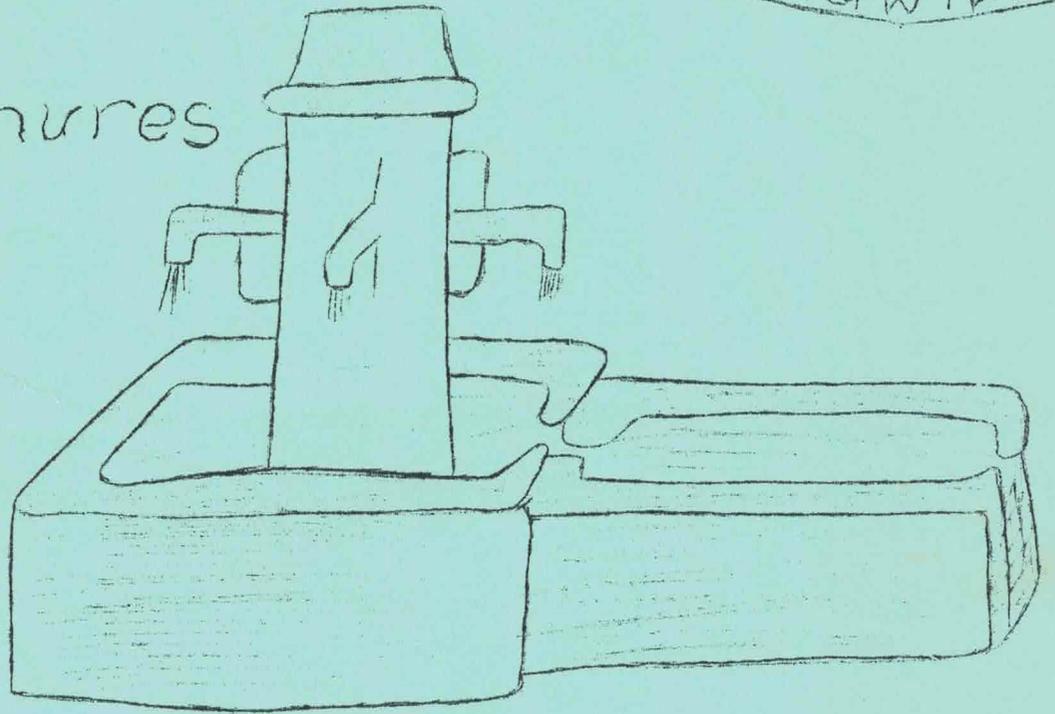


Les



murmures



de la
fontaine

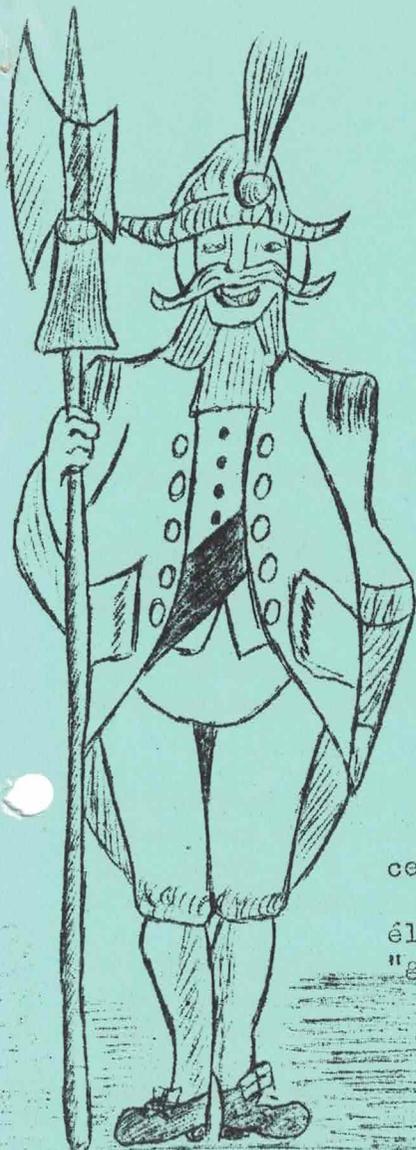
BULLETTIN

COMMUNAL

N° 32

Avril - Mai - Juin 1981

M. M.



Elections présidentielles

26-04—10-05 1981

L'article qui va suivre n'a pas pour but de vous parler en long et en large de l'élection présidentielle de 1981; vous avez pu suivre tout cela à la radio à la télévision et dans vos journaux.

Nous rappellerons les résultats des deux tours et parlerons un peu du rôle du Président de la République.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Il est élu pour 7 ans au suffrage universel, cela depuis 1962.

Auparavant le Président de la République était élu par un collège électoral restreint d'environ 80 000 "grands électeurs" (députés, sénateurs, conseillers généraux, membres des assemblées des territoires d'Outre-Mer et les représentants des Conseils Municipaux selon l'importance de la Commune).

Parmi les différents pouvoirs dont ils disposent, voici les plus importants et les plus habituels :

- il nomme le premier ministre et les autres membres du gouvernement,
- il met fin aux fonctions du Premier Ministre,
- il a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée Nationale,
- il est le chef des armées,
- il dirige la diplomatie, négocie et ratifie les traités,
- il dispose des pouvoirs exceptionnels de l'art. 16 de la Constitution,
- c'est lui seul qui dispose du pouvoir de gracier un condamné à mort
- il décide s'il faut soumettre ou non un référendum.

RESULTATS DU PREMIER TOUR.

	AU NIVEAU NATIONAL	HENGWILLER
- V. Giscard d'Estaing	: 8 222 969 voix (28,31%)	42 voix
- François Mitterand	: 7 505 295 voix (25,84%)	12 voix
- Jacques Chirac	: 5 225 728 voix (17,99%)	5 voix
- Georges Marchais	: 4 456 979 voix (15,34%)	3 voix.

Pour HENGWILLER : 80 inscrits - 73 votants et 72 suffrages exprimés.

Au niveau national le pourcentage des abstentions a été de 18,91%.

RESULTATS DU DEUXIEME TOUR.

	AU NIVEAU NATIONAL	HENGWILLER
- V. Giscard d'Estaing	: 14 647 787 voix (48,24%)	50 voix
- François Mitterand	: 15 714 598 voix (51,76%)	22 voix.

Pour HENGWILLER : 80 inscrits - 73 votants et 72 suffrages exprimés.

Au niveau national le pourcentage des abstentions a été de 14,13%.

René RAUNER.

SUR LE BANC DE L'ECOLE

Fin mai, début juin, en collaboration avec le "Comité d'Accueil" notre école fera un voyage au zoo de Mulhouse. Ces visites sont organisées depuis 1971. Excellente initiation au monde animal, la visite contribuera également une très bonne détente car ce zoo centenaire est installé dans un vrai cadre forestier : pelouses, fleurs et arbres magnifiques. Les animaux y semblent heureux et y atteignent des records de longévité. Chaque année on peut y assister à de nombreuses naissances et éclosions.

Le déplacement se fera en train régulier à partir de Saverne, puis en train spécial à partir de Strasbourg (avec même une équipe médicale). Les parents n'auront donc pas de soucis à se faire pour la sécurité de leurs enfants qui seront très bien encadrés.

L'énumération des animaux du zoo serait trop longue. On y trouve en effet, côte à côte, des ours blancs, des manchots, des crocodiles, des zèbres, des bisons ainsi que de nombreuses espèces de tous les continents. Une place spéciale est réservée aux cigognes blanches qui s'y reproduisent avec succès et dont on espère progressivement implanter quelques couples sur les clochers alsaciens.

Du point de vue pédagogique, ce voyage donne évidemment lieu à une préparation approfondie en classe ainsi qu'à une exploitation ultérieure.

En attendant cet événement, les enfants ne maîtrisent que difficilement leur impatience et il reste à leur souhaiter que le beau temps se mette de la partie et que le soleil nous accompagne tout au long de notre voyage.

A. NASSOY

0 - 0 - 0 - 0 - 0

Un inspecteur va rendre visite à une école d'un petit village. Il pose beaucoup de questions, critique leurs réponses, pousse leurs raisonnements à fond, puis, au bout de deux heures, il leur demande :

- Est-ce que quelqu'un a une question à poser ?
- Moi, m'sieur, s'écrie un élève au fond de la classe. A quelle heure part votre train ?

Conseil municipal

Budget primitif de 1981.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les différentes impositions à :

- Taxe d'habitation : + 9%.
- Fonds bâtis : + 10 %.
- Fonds non bâtis : + 15 %.
- Taxe professionnelle : + 20%

par rapport aux taux d'impositions de l'année 1980.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat avec l'administration des P.T.T. pour l'implantation d'une cabine téléphonique selon les termes de la convention habituelle de ce service.

SAPEURS POMPIERS

Francis RAUNER.

Les prochaines réunions pour la préparation du concours de Tir de la Pentecôte auront lieu le 27 mai et le 4 - 5 juin prochain. Le ramassage des tombolas aura lieu les 23 et 24 mai. Nous savons que nous pourrons compter sur votre générosité.

Les trois premiers prix seront certainement un fusil 22 L.R., une échelle et une montre homme à quartz. De nombreux autres prix de valeur viendront récompenser nos meilleurs tireurs.

Comme tous les ans, les distractions seront nombreuses.

Le défilé aura lieu à 14 heures avec la participation des corps de Reinhardsmunster avec sa fanfare, de Dimbsthal et de La Hoube et sera suivi d'un vin d'honneur.

Le corps des sapeurs pompiers assurera aussi la sécurité lors du passage dans notre commune de la course cycliste organisée par le V.C. SCHWENHEIM le 17 mai 1981.

Robert MARCK - Edmond KIEFFER

BLOC NOTES

PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS DE CONFORMITE, PERMIS DE DEMOLIR :
AUTANT DE REGLEMENTS DONT IL FAUT AVOIR CONNAISSANCE AVANT DE SE
L'ANCER DANS DES TRAVAUX.

CI-DESSOUS, VOUS TROUVEREZ DES INFORMATIONS SUR CES SUJETS.

PERMIS DE CONSTRUIRE.

1) Obligation de demander le permis de construire :

Sont soumis à permis de construire tous travaux de construction et de transformation, sauf :

- ravalement de façades (lavage, peinture, entretien).

Les travaux tels que les changements de structure (crépissage, apport ou changement de nouveaux matériaux) sont soumis à permis de construire;

- travaux de faible importance (équipement intéressant particulièrement les municipalités).

a) ouvrage à une dimension :

- . pylones de moins de 12 mètres,
- . balustrades d'ornement, parapet, garde-corps d'une hauteur de moins de 1,30 mètres,
- . claies de séchage de maïs,
- . toboggans, petites piscines gonflables,
- . portiques de gymnastique.

b) ouvrage à deux dimensions :

murs coupe-vent de moins de 3 m² de surface.

c) ouvrage à trois dimensions :

- . abreuvoirs,
- . abri de moins de 1,50 m de hauteur avec surface maximum de 2 m².

2) délais d'instruction du permis de construire :

Le délai normal d'instruction est de 2 mois à partir de la date d'accusé de réception du dossier complet à la Direction Départementale de l'Équipement.

délais supplémentaires :

1 mois pour consultation de services (Direction Départementale de l'Agriculture, Mines, etc...) suivant la nature du permis déposé.

à suivre....

PETITE ENIGME ?

UNE REUNION DE FAMILLE

Dans une réunion de famille, j'ai compté :

- 1 grand-père,
- 1 grand mère,
- 2 pères,
- 2 mères,
- 4 enfants,
- 3 petits enfants,
- 1 frère,
- 2 sœurs,
- 2 fils,
- 2 filles,
- 1 beau-père,
- 1 belle-mère,
- 1 belle-fille.

Cela fait, si je compte bien, 23 personnes. C'était une réunion importante !

Qui parle donc de 23 personnes ? Ils étaient 7 en tout !

Comment cela est-il possible ?

Au cours du premier semestre de l'année 1981, plusieurs personnes ont eu ou auront le plaisir de fêter leur anniversaire.

Il s'agit notamment de :

- KIEFFER Léonie née LUX le 10 janvier 1909 à Singrist.
- LEIDWANGER Mathilde née Kilhoffer le 16.1.1905 à Reinhardsmunster.
- KIEFFER Charles né le 18.1.1910 à Reinhardsmunster.
- UHLMANN Marie Albertine née le 30.1.1900 à Hengwiller.
- KIEFFER Aloyse né le 10.3.1903 à Hengwiller.
- BEUTELSTETTER Georges né le 25.3.1912 à Wasselonne.
- KIRCH Joseph né le 1.3.1912 à Hengwiller.
- AUER Frieda née Rauner le 23.4.1920 à Hengwiller.
- KIEFFER Victor né le 23.4.1898 à Hengwiller.
- ERHARDT Madeleine née Schreiber le 10.5.1902 à Birkenwald.
- KIEFFER Marie née Distel le 18.5.1917 à Reinhardsmunster.
- KIEFFER Clotilde née le 3.6.1916 à Hengwiller.
- KIEFFER Catherine née le 19.6.1903 à Hengwiller.
- KAMMERLOCHER Aloyse né le 21.6.1914 à Hengwiller.

Nos meilleurs vœux !

Reflexions

9 MOYENS POUR TUER VOTRE AMICALE

Voici quelques exemples que les membres de notre amicale des sapeurs-pompier s'efforcent de ne pas suivre et qu'ils, du moins peut-on l'espérer, ne suivront jamais.

1. N'assistez pas aux réunions.
2. Si vous venez, arrivez en retard et partez avant la fin.
3. Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
4. N'acceptez jamais de poste : il est plus facile de critiquer que de réaliser.
5. Fachez-vous si vous n'êtes pas membre du comité, mais si vous en faites partie ne faites aucune suggestion.
6. Si le Président vous demande votre opinion, répondez que vous n'avez rien à dire. Après la réunion dites à tout le monde que vous n'avez rien appris et expliquez comment les choses auraient dû se faire.
7. Ne faites pas ce qui est absolument nécessaire, mais quand d'autres membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout coeur et sans arrière-pensée, plaignez-vous que l'association est conduite par une clique pleine de vanité.
8. Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres, car il faudra vous en occuper.
9. Plaignez-vous qu'on ne publie jamais rien sur votre activité, mais n'offrez jamais d'écrire un article.

Et si l'association meurt, proclamez bien haut que vous l'aviez prévu depuis longtemps, car les dirigeants ne valaient rien.

PALETTE FUMÉE EN PAPILOTTE

Nombre d'entre nous recherchent la bonne saveur du jambon d'autrefois !

1 palette bien fumée - 1 carotte coupée en rondelles - 1 échalotte en 4
3 gousses d'ail - en 2 - quelques grains de poivre, coriandre et genièvre.
1 feuille de lauriers - 2 clous de girofle.

- mettre tous ces ingrédients sur une grande feuille d'aluminium puis fermer, en rattachant les coins sur le dessus (il faut veiller à ce que la feuille d'aluminium ne sorte pas déchirée).
- prendre une cocotte minute avec son panier. Mettre dans le fond 2 grands verres d'eau puis la papillote dans le panier. Fermer et laisser cuire 45 mn à 1 heure. La soupape de la cocotte doit tourner très lentement.

Ainsi préparée, la palette peut être mangée froide accompagnée de salades ou d'asperges ou chaude avec des pommes de terre sautées et de la salade.